



L'UDPA fait entendre votre voix, bien que n'étant pas membre du Bureau Exécutif du CNI!

Vous êtes nombreux à solliciter vos représentants **UDPA** sur le CNI qui gère les activités sociales et culturelles.

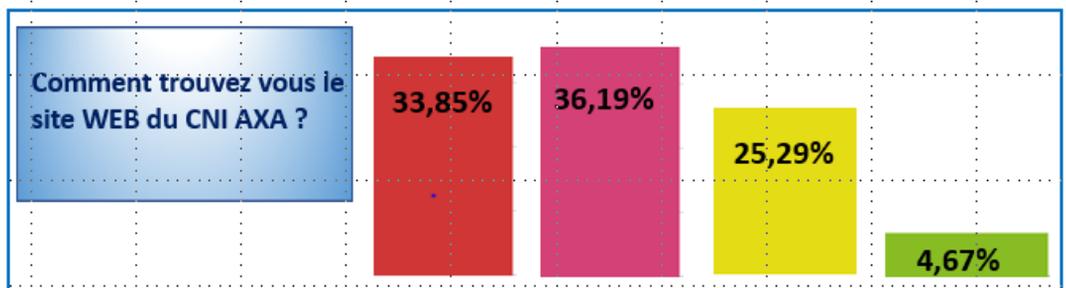
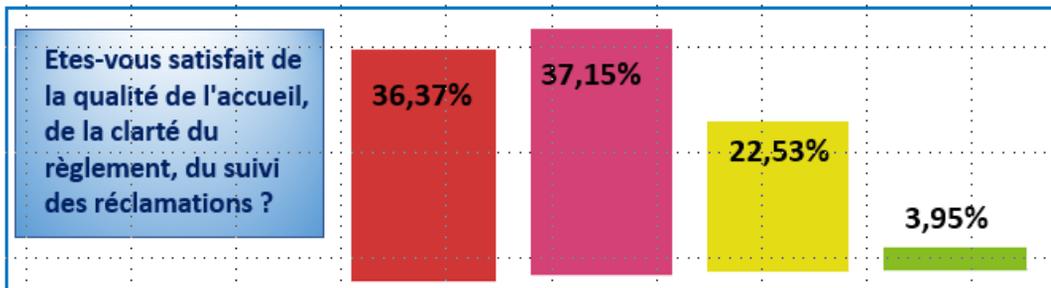
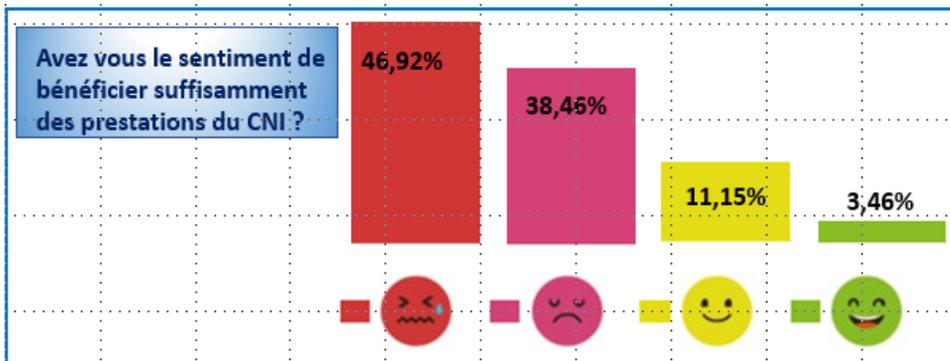
Qu'il s'agisse de l'offre de prestations, des règles de fonctionnement ou du site internet, nous avons systématiquement transmis vos demandes au Bureau Exécutif (composé exclusivement de membres CGC et CFTD) du CNI qui est **seul décideur**.

L'UDPA se fait le porte-parole des salariés auprès du Comité Exécutif du CNI pour qu'il prenne mieux en compte vos avis et attentes.

L'UDPA a décidé d'agir et de recueillir par un sondage en ligne votre niveau de satisfaction et vos principales demandes.

Voici les résultats du sondage.

Votre perception de la gestion des œuvres sociales par le CNI :



Verbatims les plus fréquents :

- Du point de vue financier, la baisse de subvention est sévère où est passée la différence ?
- Quelle sécurité sur les données personnelles externalisées chez un sous-traitant ?
- Pourquoi nous empêcher de bénéficier de l'intégralité de l'enveloppe de 600 euros avec des plafonds par prestation ?
- Des règles de fonctionnement plus sociales et plus claires svp !
- Des propositions à des prix CE !!
- Des délais de remboursement inacceptables !
- Le site demande trop d'investissement en lecture pour des prestations qui sont minimales.
- J'ai 3 enfants et un quotient familial peu élevé, j'ai perdu plus de la moitié de mon budget attribué chaque année.
- Des séjours mieux négociés avec des tarifs compétitifs.
- Mise en place de bons d'achats et réductions dans les grandes enseignes.
- Le règlement est trop complexe et le suivi des réclamations inexistant.
- il faut un temps infini avant de recevoir les remboursements.
- Plus d'accueil sur site, pas de ligne téléphonique ni de boîte mail dédiée, on ne sait vraiment pas à qui s'adresser ! ...
- ...

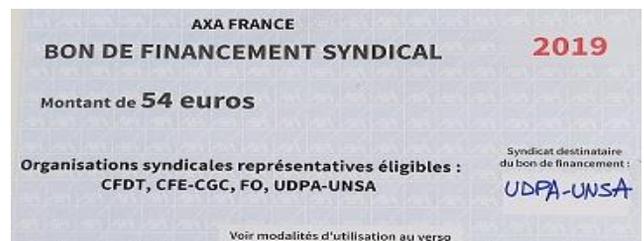
Niveau de satisfaction par prestation :

			
Enfance	61,8%	21,7%	16,5%
Billetterie	56,8%	21,1%	22,1%
Médiathèque	41,9%	28,7%	29,4%
Sport sur site	62,2%	20,9%	16,9%
Vacances famille	68,5%	21,2%	10,3%
Chèques Noël	42,9%	22,8%	34,3%
Chèques vacances	55,4%	22,1%	22,5%
Voyages	73,8%	16,9%	9,3%
Vols secs	64,4%	20,8%	14,8%

L'UDPA, (Union de Défense du Personnel AXA) est la seule organisation autonome, entièrement dédiée aux salariés AXA et qui agit en

toute indépendance par rapport aux partis politiques et/ou aux confédérations syndicales nationales. Donnez nous les moyens de continuer à être votre porte parole, par la remise du Bon de Financement Syndical (BFS) que vous venez de recevoir à votre domicile.

Remettez votre BFS à un délégué UDPA ou déposez le dans la boîte UDPA installée dans votre site.



Vos coordonnées sur le talon du chèque nous permettront de vous faire parvenir nos informations régulièrement et en toute discrétion.